

Saussurea

Journal de la Société botanique de Genève

49

Société fondée en 1875

2020

Saussurea

Journal de la Société botanique de Genève
Société fondée en 1875

Adresse : Société botanique de Genève
Case postale 71
CH-1292 Chambésy/GE (Suisse)

Web : www.socbotge.ch

E-mail : saussurea@socbotge.ch

Toute correspondance concernant les publications doit être adressée au rédacteur.

La Chassagne d'Onnens (Jura-Nord vaudois)

Sortie du 26 mai 2019

Organisée par David AESCHIMANN

Participant.e.s :

Ian BENNETT
François BURNIER
Giuditta CASTIONI
Gertrude CHAMPENDAL
Patrick CHARLIER
Raphaël DROZ
François GAUTIER
Veronica MARTIN
Catherine POLLI
Bernard SCHAETTI
Alberto SERRES HÄNNI
Thérèse STASSIN
Pascal VADI
Hildegard VERAGUT
Claire-Lise WEHRLI

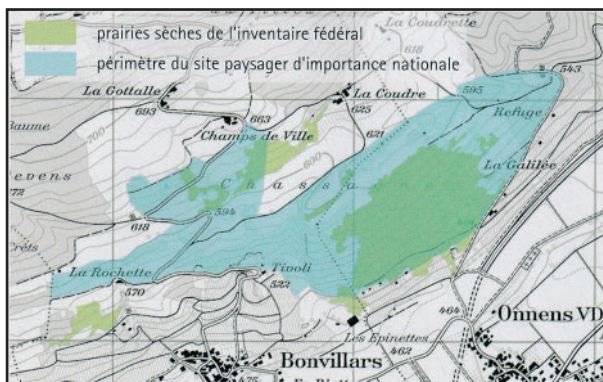
Au départ d'Onnens, l'excursion s'est déroulée en matinée à la découverte des prés secs et des chênaies de la Chassagne, au nord-ouest du village. À midi, le pique-nique a eu lieu devant la ferme de La Coudre, dont la Fondation avait gracieusement mis à disposition des bancs et des tables sous une tente (www.fondationlacoudre.ch). En début d'après-midi, l'excursion s'est poursuivie dans les hêtraies à luzules au lieu-dit « Le Devens », situé au sud-ouest du domaine de La Gottalle. La journée s'est terminée par un second passage à travers la Chassagne, avant de regagner Onnens.

Paysage et prés secs d'importance nationale

Depuis le début du 20^e siècle, plus de 90% des prés et pâturages secs ont disparu de Suisse. Dans ce contexte défavorable, les prés secs exceptionnels



Figure 1 : Onnens vu de la Chassagne en octobre. Le pâturage ovin permet de contrer l'embroussaillage.



On voit sur cette carte que la Chassagne d'Onnens n'est pas seule ! Sur la commune de Bonvillars d'autres prairies sèches offrent des relais à la flore et à la faune liées à ces milieux ; le tout est inclus dans un paysage exceptionnel dont la valeur est reconnue au niveau fédéral !

(extrait de : « *La Chassagne d'Onnens, un air de Midi ... dans le Nord vaudois* » ; publié par REGIO 21)

de la Chassagne d'Onnens méritent d'être protégés. L'objet figure sous n° 1014 à l'*Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels* (IFP, mis en vigueur par étapes dès 1977). On doit une première étude de la végétation de ce site à PERRET-GENTIL & PIGUET (1977). Dans leur *Atlas de la végétation à protéger en Suisse*, HEGG et al. (1993) ont cité la Chassagne sur leur carte des prairies très sèches à brome (*Xerobromion*). Un plan de gestion du site a été réalisé par Raymond Delarze en 1995, puis actualisé en 2008 et 2015. Cet auteur a également publié une étude de l'évolution de la végétation de la Chassagne entre 1975 et 1995 (DELARZE, 1998). Pour contenir l'embroussaillage des prés, le plan de gestion préconise des mesures mécaniques périodiques, ainsi qu'un pâturage ovin automnal (fig. 1). Un *Inventaire fédéral des prairies et pâturages secs d'importance nationale* a été effectué (accessible en ligne), dans lequel la Chassagne d'Onnens figure sous n° 6313, et le site



Figure 2 : Dans un écrin de chênaies, la Chassagne est une mosaïque de milieux.



Figure 3 : Les dalles rocheuses, lacunes arides dans les prés secs. Au fond : le Mont Aubert et ses rochers.

voisin de la Chassagne de Bonvillars sous n° 6467. Enfin, JACCARD & RIGHETTI (2016) ont publié une brochure d'information à l'attention du public.

Le toponyme *Chassagne* trouve son origine dans le mot gaulois *cassania*, qui signifie bois ou forêt de chênes. Au-dessus d'Onnens, les prés secs sont en effet situés dans un écrin de chênaies et la mosaïque de divers types de milieux confère au site une grande valeur (fig. 2). On y rencontre des prés fauchés plus ou moins nitrophiles, des prés secs et maigres pâturés, des dalles rocheuses (fig. 3), des buissons et divers stades arborés jusqu'aux forêts. Deux espèces de chênes sont représentées, *Quercus petraea* (fig. 4) et *Q. pubescens* (fig. 5), ainsi que tous les intermédiaires entre elles. À noter aussi que la



Figure 4 : *Quercus petraea*.



Figure 5 : *Quercus pubescens*.

Chassagne héberge des oiseaux rares comme la pie-grièche écorcheur, le torcol fourmilier et la huppe fasciée.

Espèces caractéristiques

Parmi les plantes des prés les plus secs et des dalles rocheuses arides, quelques exemples sont les suivants :

- Aceras anthropophorum*
- Acinos arvensis*
- Allium sphaerocephalon*
- Anthericum liliago*
- Anthericum ramosum*
- Asperula cynanchica*
- Asplenium ruta-muraria*
- Bothriochloa ischaemum*
- Bromus erectus*
- Campanula rotundifolia*
- Carex caryophylla*
- Dianthus carthusianorum*
- Dianthus carthusianorum* × *sylvestris*
- Dianthus sylvestris*
- Echium vulgare*
- Fumana procumbens*
- Galium verum*
- Genista sagittalis*
- Globularia bisnagarica*
- Hieracium pilosella*
- Koeleria pyramidata*
- Koeleria vallesiana*
- Linum tenuifolium*



Figure 6 : *Teucrium botrys*, une espèce caractéristique des dalles rocheuses.



Figure 7 : *Koeleria vallesiana*.



Figure 8 : *Koeleria vallesiana*. Les anciennes feuilles se déchirent et s'entrecroisent en réseau fibreux, formant un manchon autour de la souche.

Orchis morio
Petrorhagia prolifera
Peucedanum cervaria
Pimpinella saxifraga
Potentilla verna
Salvia pratensis
Scabiosa columbaria
Sedum album
Sedum sexangulare
Stachys recta
Teucrium botrys (fig. 6)
Teucrium chamaedrys
Teucrium montanum
Trifolium montanum
Trifolium rubens
Thymus pulegioides
Veronica orsiniana ?
Vincetoxicum hirundinaria

Quelques espèces qui constituent les buissons (liste non exhaustive) :

Berberis vulgaris
Cornus sanguinea
Corylus avellana
Crataegus laevigata
Crataegus monogyna
Juniperus communis
Ligustrum vulgare
Prunus spinosa
Rhamnus cathartica

À propos de la koelérie du Valais

Fréquente dans la steppe valaisanne, la koelérie du Valais (*Koeleria vallesiana*) est une plante dont la distribution générale s'étale autour de la Méditerranée occidentale. En Suisse, la Chassagne est l'une des rares localités du Jura où cette espèce xérothermophile est aussi présente. On reconnaît la koelérie du Valais (fig. 7) aux gaines des anciennes feuilles déchirées et entrecroisées en réseau fibreux formant un manchon (fig. 8), alors que chez les autres espèces du genre elles sont déchirées en long et non entrecroisées. Cette caractéristique est sans doute un avantage pour la survie sur les dalles rocheuses arides, car le manchon fibreux protège la souche de la plante.



Figure 9 : En Chassagne, une véronique dont certains caractères sont ceux de *Veronica orsiniana* nécessite des études caryologiques pour aboutir à une détermination fiable.



Figure 10 : Véronique à tiges stériles couchées

À propos de la véronique d'Orsini

Les prés secs de la Chassagne recèlent une véronique (fig. 9) qui mérite quelques commentaires. Selon la clé de détermination du *Guide d'excursion Flora Helvetica* paru en 2018, l'on s'oriente vers la véronique d'Orsini (*Veronica orsiniana*). En effet, les tiges stériles de ces plantes sont couchées (fig. 10) et les feuilles ne dépassent pas 3 cm (fig. 11). Cependant, on ne peut pas totalement exclure *Veronica teucrium*. Seules des études caryologiques (voire moléculaires) permettraient d'arriver à une détermination certaine. *Veronica orsiniana* a $2n=16$, alors que *V. teucrium* a $2n=64$. De plus, l'ensemble des espèces de ce groupe confus mérite une révision à l'échelle européenne, se basant sur de larges études de populations faisant usage de méthodes modernes. *Veronica orsiniana* est dédiée à Antonio Orsini (1788-1870), pharmacien et botaniste à Ascoli.

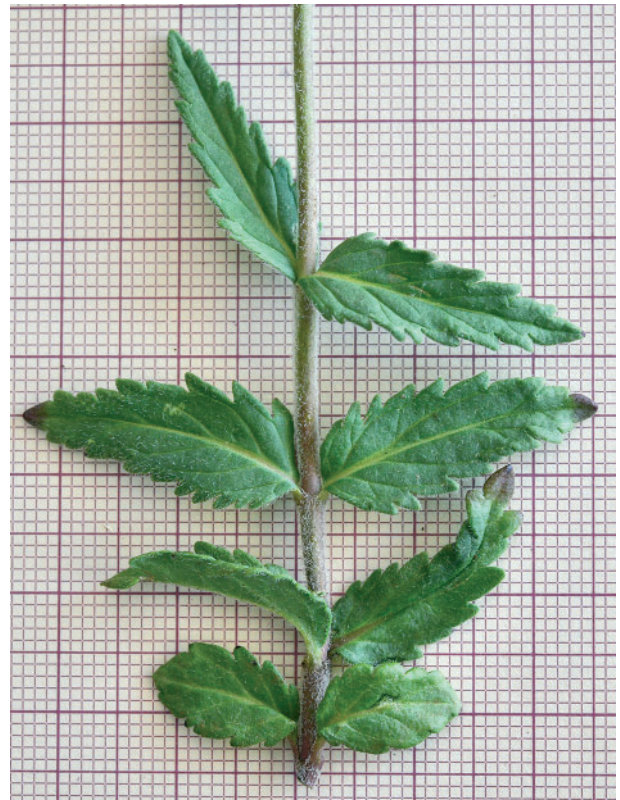


Figure 11 : Véronique à feuilles ne dépassant pas 3 cm.

Pour en savoir plus :

DELARZE, R. (1998). L'évolution de la végétation de la Chassagne d'Onnens de 1975 à 1995. *Bulletin du Cercle Vaudois de Botanique* 27 : 91-106.

HEGG, O., C. BÉGUIN & H. ZOLLER (1993). *Atlas de la végétation à protéger en Suisse*. OFEFP, Berne.

JACCARD, H. & J.-F. RIGHETTI (2016). *La Chassagne d'Onnens*. REGIO 21, Grandson.

PERRET-GENTIL, C. & A. PIGUET (1977). La Chassagne d'Onnens (Vaud). *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 73 : 263-286.

Texte et photographies :
David AESCHIMANN



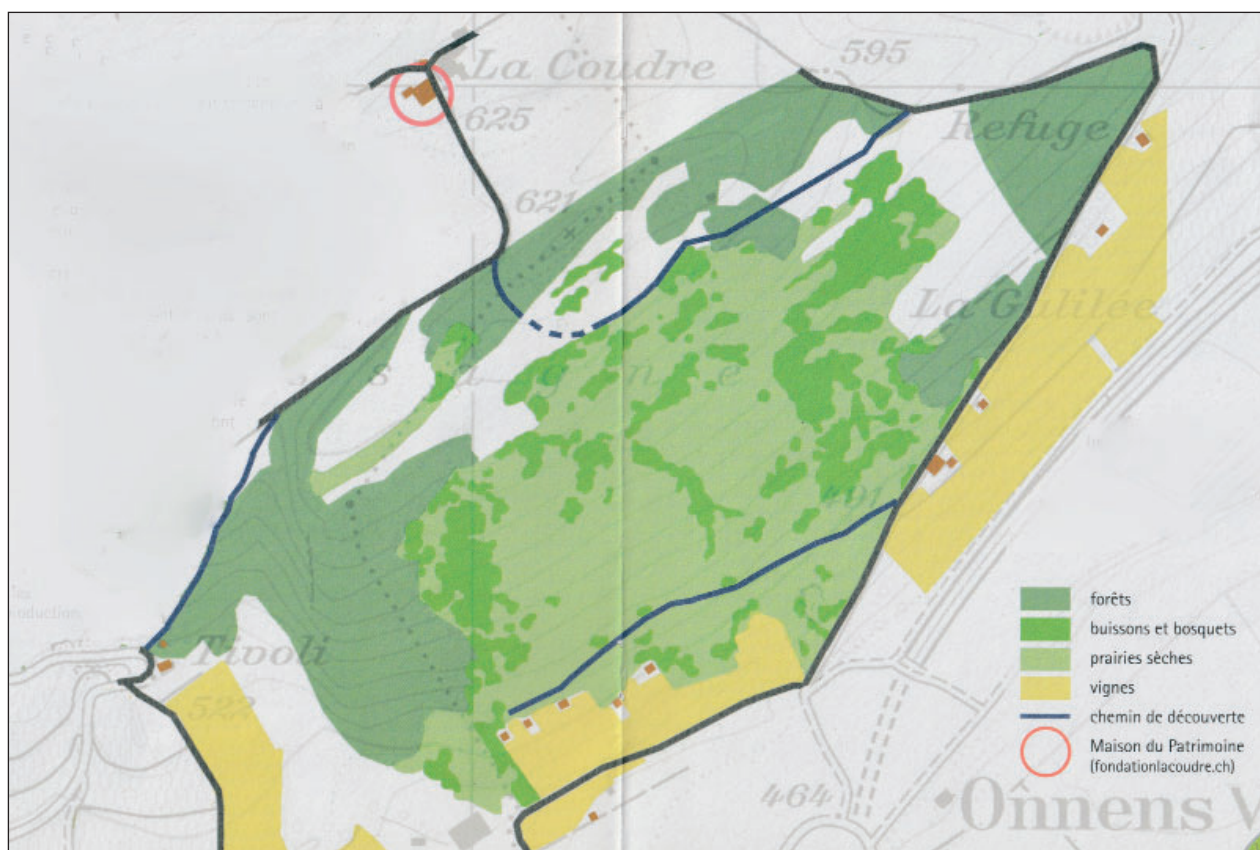
Fondation La Coudre
MAISON DU PATRIMOINE



La Fondation La Coudre a été créée pour gérer le patrimoine légué par M. Friedrich Steffen. La volonté du donateur, pharmacien genevois, était de faire de sa propriété un centre dédié au patrimoine rural et aux plantes médicinales.



Figure 12 : Les quinze participants, de gauche à droite : Hildegard Veragut, Ian Bennett, Gertrude Champendal, François Gautier, Alberto Serres Hänni, Veronica Martin, François Burnier, Raphaël Droz, Claire-Lise Wehrli, Thérèse Stassin, Patrick Charlier, Giuditta Castioni, Pascal Vadi, Catherine Polli et Bernard Schaetti.



La Chassagne d'Onnens avec la Maison du Patrimoine « Fondation La Coudre ».
 (extrait de : « *La Chassagne d'Onnens, un air de Midi ... dans le Nord vaudois* » ; publié par REGIO 21)

ISSN-: 0373-2525
49 : 1-206 (2020)

ISBN : 978-2-8278-0052-0

